

Bilan du CNU 2003 - Section 26

Le CNU 26^{ème} section élu en Février 99 a siégé en 2003 pour la 5^{ème} et dernière année dans une composition pratiquement inchangée (cf. liste des membres en annexe). Son bureau est composé d'Alain Rigal (Université Toulouse 3), Président, Patrick Cattiaux (Université Paris 10), Vice-Président A, Dominique Simpelaere (Université Paris 12), Vice-Président B et Naïma Debit (Université Lyon 1) assesseur. Les sessions plénières du CNU ont eu lieu du 3 au 5 Février pour les qualifications et du 12 au 14 Mai pour les promotions et semestres sabbatiques (CRCT). Le bilan ci-dessous se structure donc en 2 parties correspondant à chacune de ces missions du CNU.

I - Bilan des qualifications

Qualification aux fonctions de Maître de Conférences

Le nombre de candidats était de 470 (355 en 2002, 354 en 2001, 456 en 2000). 79 dossiers ne sont pas parvenus aux rapporteurs. Sur 391 dossiers examinés, 233 candidats ont été qualifiés (59.5% au lieu de 66% en 2002) et 158 (40.5%) ne l'ont pas été. Après une baisse très sensible du nombre de candidats observée en 2001 et 2002 il s'est produit une inversion de tendance très significative. Il faut noter une forte augmentation du nombre des candidats issus de champs disciplinaires parfois fort éloignés des Mathématiques ce qui explique une augmentation sensible des refus de qualification. L'éventail des disciplines est toujours aussi large: Informatique, Physique Théorique, Mécanique, Automatique (traitement du signal), Sciences de la vie, Économie, Astrophysique... et l'attitude de la section ouverte aux applications des mathématiques.

Deux repères importants sont utilisés pour l'appréciation des dossiers, en particulier pour les candidats dont le parcours ne s'inscrit pas de façon canonique dans les thématiques de la section:

A) l'aptitude à enseigner les Mathématiques générales en DEUG et en tronc commun de Licence de Maths: ceci est apprécié à partir de la formation initiale du candidat et de son expérience pédagogique.

B) l'activité scientifique, dans les domaines d'application, ne doit pas se limiter à une utilisation de méthodes ou d'algorithmes éprouvés. L'évaluation se base alors sur l'apport méthodologique, le développement de nouveaux algorithmes, la validation par des applications réalistes.

A partir de ces repères on peut sérier les candidatures:

- pour les candidats à "dominante" section 25 le point A ne se discute pas et la qualification 25-26 est envisagée dans un souci de recouvrement des thématiques "pures" et "appliquées".

- pour les candidats relevant de l'Informatique théorique (section 27) et de la Physique Théorique (section 29) l'éventualité d'une double qualification est en général plus naturelle avec la section 25.

- pour les domaines d'application (autres sections) les repères A et B sont le cadre de base de l'analyse des dossiers.

En conclusion la non-satisfaction des critères ci-dessus a conduit au refus de qualification d'environ 120 candidats.

Qualification aux fonctions de Professeur

Le nombre de candidats était de 163 (111 en 2002, 99 en 2001, 142 en 2000). 12 dossiers ne sont pas parvenus aux rapporteurs. Sur 151 dossiers examinés 109 candidats ont été qualifiés (72% comme en 2002) et 42 (28%) ne l'ont pas été. Plus de la moitié de ces refus a été motivée par des raisons thématiques; dans la plupart des cas le positionnement des candidats est assez clair et permet d'attester de leur capacité à encadrer des doctorants en Mathématiques Appliquées.

Pour les candidats ayant fait leur recherche à l'étranger la qualification donne l'équivalence de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR). D'autre part certaines HDR récentes n'ont pas semblé attester d'une autonomie et d'une maturité scientifiques suffisantes.

Commentaire - Après une chute significative du nombre des candidats à la qualification aux fonctions de Maître de Conférences et Professeur en 2001 et 2002 on observe une forte augmentation du nombre de candidatures. Cependant l'activité scientifique dans le domaine des Mathématiques Appliquées mesurée par le nombre de thèses et d'HDR soutenues chaque année est au mieux stationnaire. Les 2 facteurs principaux contribuant à cette augmentation sont:

- l'existence de nombreuses demandes de "requalification" au terme des 4 ans de validité de la qualification;

- un nombre croissant de demandes relevant prioritairement de domaines parfois très éloignés des Mathématiques Appliquées.

Pour ce qui concerne les qualifications aux fonctions de Maître de Conférences les deux points ci-dessus ont contribué à une augmentation sensible des refus de qualification.

Cet accroissement du nombre de candidatures - qui sera peut-être accidentel - ne doit pas masquer une situation globale assez difficile des Mathématiques attestée par la diminution constante du nombre des postes de Maître de Conférences publiés.

II - Bilan des promotions

Depuis 2002 le CNU examine les promotions des Maîtres de Conférences (MCF) et Professeurs (PR) en mai avant les instances locales (Conseil d'administration pour les MCF et Conseil Scientifique pour les PR). De même depuis 2002 les promotions en voie 3 (collègues ayant de lourdes charges administratives) sont gérées par une instance Adhoc pluridisciplinaire. Dans cette instance - ou siégeait en 2003 le président de la section 26 comme expert "extérieur" - les quotas de promotion sont définis en fonction du nombre de collègues ayant opté pour cette voie. Ces collègues déposent dans leur très grande majorité un dossier de candidature d'où une "pression" plutôt supérieure dans cette voie de promotion. Le dispositif voie 3 sera très probablement modifié en 2004.

Toutes les sections bénéficient du même taux de promotion global (promotions locales+CNU), y compris pour la voie 2 (Établissements à effectif restreint d'enseignants-chercheurs) dont les candidats sont examinés par le seul CNU. Ces taux sont particulièrement éclairants car ils donnent une idée très précise des "chances" de promotion. Pour ce qui concerne le CNU les promotions dont il "disposait" étaient les suivantes:

- 1 promotion pour 23 (31 en 2002) promouvables en MCF Hors Classe,
- 1 promotion pour 19 (32 en 2002) promouvables en PR 1ère Classe,
- 1 promotion pour 41 (105 en 2002) promouvables en PR Classe Exceptionnelle 1er échelon,
- 1 promotion pour 9 (13 en 2002) promouvables en PR Classe Exceptionnelle 2ème échelon.

Ces quotas de promotion présentent une progression significative par rapport aux sessions précédentes (2002 ayant été particulièrement catastrophique). Cependant le retard accumulé est tel qu'il est indispensable de pérenniser (ou plutôt d'améliorer) les quotas 2003. Les premières informations sur le budget 2004 ne vont pas dans ce sens-là (est-ce une surprise?).

Promotions sur les contingents réservés aux établissements

MCF Hors Classe: 10 promus.

BARUMANDZADEH Taghi (Grenoble 2), BIARD Luc (Grenoble 1), CHARLIN Jacques (Lyon 1), DOUAT-BOSCHET Françoise (Paris 7), FLIPO Daniel (Lille 1), GUEUGNON Michel (Saint-Étienne), LETREMY Patrick (Paris 1), MIEUSSENS Michel (Bordeaux 1), NOUAILLER Alain (Clermont 2), REYNAUD Francine (Paris 6).

PR 1ère classe: 11 promus.

AMARA Mohamed (Pau), BON Jean-Louis (Lille 1), CROLET Jean-Marie (Besançon), DEDIEU Jean-Pierre (Toulouse 3), FOURDRINIER Dominique (Rouen), GRAFFIGNE Christine (Paris 5), ORENGA Pierre (Corte), PINHAS Max (Toulouse 1), QUINIOU-LE ROUX Marie-Noëlle (Bordeaux 1), SPITERI Pierre (INP Toulouse), WEITZ-CHAMBAT Michèle (Lyon 1).

PR Classe Exceptionnelle 1er échelon: 1 promu.

BERNARD Pierre (Clermont 2).

PR Classe Exceptionnelle 2ème échelon: aucun promu.

Promotions sur le contingent national

VOIES 1 et 2 fusionnées en 2003

MCF Hors classe: 13 promus (113 candidats).

BOUDOU Alain (Toulouse 3 IUT), BRIAND Joël (IUFM Bordeaux), CELLIER Dominique (Rouen), DALMASSO Robert (ENSIMAG INP Grenoble), FLEURY Gérard (Clermont 2), GRENIER Denise (Grenoble 1), GUEDDA Mohamed (Amiens), HOANG-DO Minh Tu (Paris 5), LAULAGNET-DECAILLOT Anne-Marie (Paris 5), MUCHEMBLED-DEVOLDER Jeanne (Lille 1), MUSY François (EC Lyon), PARDOUX Catherine (Paris 9), SEGHIER Abdellatif (Paris 11).

PR 1ère classe: 16 promus (179 candidats).

BABILLOT Martine (Orléans), BENACHOUR Saïd (Nancy 2), COLIN Thierry (Bordeaux 1), COMBETTES Patrick (Paris 6), DEGERINE Serge (Grenoble 1), DONATO Patrizia (Rouen), EYMARD Robert (Marne la Vallée), FEYEL Denis (Evry), GLORIAN-PERRIN Marie-Jeanne (IUFM Lille), LASSONDE Marc (Antilles-Guyane), POGGI Jean-Michel (Paris 5 IUT), RIO Emmanuel (Versailles), ROBBIANO Luc (Versailles), ROQUEJOFFRE Jean-Michel (Toulouse 3), SHI Zhan (Paris 6), TUCSNAK Marius (Nancy 1).

PR CE1: 6 promus (82 candidats).

ANTONIADIS Anestis (Grenoble 1), BERTOIN Jean (Paris 6), GERARD Patrick (Paris 11), GOLSE François (Paris 7), MASSART Pascal (Paris 11), PENOT Jean-Paul (Pau).

PR CE2: 4 promus (17 candidats).

AUSLENDER Alfred (Lyon 1), BAKRY Dominique (Toulouse 3), BASDEVANT Claude (Paris 13), PERTHAME Benoît (Paris 6).

Observation:

De façon récurrente, les collègues enseignants-chercheurs relevant de la section 26 sont pénalisés par les difficultés rencontrées pour bénéficier de promotions locales. Depuis plusieurs années, le nombre de promotions au titre local est au mieux égal à celui des promotions octroyées par le CNU. En fin de mandat il est important d'en donner un bilan chiffré, soit pour les 5 années un important déficit cumulé:

- MCF Hors Classe: 53 promotions CNU vs. 33 promotions locales;
- PR 1ère classe: 58 promotions CNU vs. 35 promotions locales;
- PR CE1: 19 promotions CNU vs. 17 promotions locales;
- PR CE2: 13 promotions CNU vs. 5 promotions locales.

En pourcentage cela donne pour la section 26 les résultats suivants:

37.8% promotions locales, 60.1% promotions nationales et 2.1% promotions spécifiques.

Pour la même période et l'ensemble des 55 sections les statistiques du ministère donnent les pourcentages moyens ci-dessous:

46 %, 51 % et 3 % respectivement.

Nous sommes donc en présence d'une distorsion forte qui va bien au-delà de l'inévitable dispersion résultant d'une procédure à deux niveaux. La section 26 est l'extremum global parmi les 55 sections.

Nous sommes intervenus de façon répétée auprès de la tutelle sans résultat flagrant à l'exception de quelques arrondis "favorables". Un courrier de fin de mandat vient d'être envoyé à P-Y. DUWOYE, direction du Personnel Enseignant et à J. REIFFERS en charge de l'Enseignement Supérieur au cabinet du ministre. Il n'aura probablement pas plus de succès que les précédents...

III - PROMOTION DES ASSISTANTS

La procédure d'intégration des Assistants comme Maîtres de Conférences s'est poursuivie cette année. Cette procédure est de type "liste d'aptitude", c'est à dire indépendante des concours sur emploi. Cette liste est globale, i.e. toutes disciplines confondues, et est contingente: 250 promotions pour 637 candidats effectifs en 2003. Chaque section du CNU émet un avis consultatif et une commission nationale de 32 membres dans laquelle siégeaient Y. Dermenjian et P. Saint-Pierre membres du CNU 26 a réalisé la "synthèse" de toutes les propositions. Pour la section 26, parmi les 24 candidats 9 ont été promus, 5 autres assistants ont été inscrits en liste complémentaire.

IV - QUELS ENSEIGNEMENTS EN TIRER?

1) Évolution statutaire et problèmes spécifiques.

Cette année a été marquée par plusieurs réunions des présidents et vice-présidents des différentes sections avec le ministère. Une structure de concertation a même été mise en place: elle était composée des 11 présidents de groupe et de 11 vice-présidents B: D. Herman

(Informatique) et D. Simpelaere (section 26) représentaient le groupe 5.

Beaucoup de points ont été abordés: les évolutions envisagées n'avaient pas de caractère fondamental. Il semble prématuré d'avancer quelques points car il n'y a pas eu à ce jour de relevé de conclusions sur lequel on puisse s'appuyer. Le récent rapport Bellocq peut influencer de façon importante sur le rôle du CNU alors que dans les réunions ci-dessus il en a été à peine question.

2) Promotions Maître de Conférences Hors classe.

La situation de la promotion en Hors Classe par rapport à la qualification aux fonctions de Professeur (et aux candidatures sur des postes...) est un point important dans le débat sur ces promotions. Le spectre extrêmement large des activités des candidats à ce niveau de promotion conduit à des regroupements par "profils". On ne peut en effet comparer des candidats dont le dossier scientifique est solide avec des collègues jouant (ou ayant joué) un rôle important dans diverses charges pédagogiques et/ou administratives sans être en voie 3, voie maintenant réservée à des fonctions bien précises et gérée par une instance spécifique, indépendante du CNU. La situation de pénurie nous a amené à ne pas considérer les dossiers de collègues âgés de moins de 45 ans.

3) Promotions Professeurs 1ère classe.

L'amélioration très probablement ponctuelle observée en 2003 n'a permis qu'une légère détente à ce niveau de promotion. En général le nombre de promotions disponibles résulte presque uniquement de l'effet mécanique des possibilités offertes par les départs à la retraite (et les rares promotions en classe exceptionnelle...). Le quota annuel de promotions est très inférieur au nombre de collègues recrutés lors de chaque mouvement dans la première moitié des années 90. Il y a donc accumulation de bons candidats et la budgétisation d'un certain nombre de promotions sur les prochaines années est indispensable pour un retour progressif à une évolution de carrière normale.

4) Constitution des Dossiers de candidature.

Pour ce qui concerne les dossiers de qualification le cadre est assez bien établi et les guides disponibles dispensent informations et conseils pertinents. Nous attirons seulement l'attention sur l'aide à l'évaluation que constituent les pré-rapports de thèse ou d'habilitation, bien qu'ils ne soient pas exigés dans les textes. Il est également très souhaitable que le manuscrit de la thèse fasse partie du dossier.

La constitution des dossiers de promotion est définie de façon assez vague. Le fond de ce dossier doit être un CV et une liste complète de travaux: une limitation aux 3 dernières années est un non-sens pour tous les niveaux de promotion. Il est de plus indispensable que le dossier comporte des informations précises et quantifiées (en volume et en durée...)

sur les activités pédagogiques (formation initiale et continue), administratives (niveau et importance des responsabilités) et plus généralement au service de la communauté universitaire: relations avec le monde non-universitaire, relations internationales, investissement dans divers organismes et structures... L'administration ne fournissant qu'un seul dossier au CNU, chaque rapporteur a dupliqué ses dossiers et les a transmis aux seconds rapporteurs également désignés par le bureau.

Le bureau de la section 26 du CNU:

Alain Rigal, Patrick Cattiaux, Dominique Simpelaere, Naïma Debit.

ANNEXE: Membres de la section 26 du CNU

COLLÈGE A

ALLAIRE Grégoire	Université Paris 6
ANTONIADIS Anestis	Université Grenoble 1
AUBERT Gilles	Université Nice - IUT
BACHELOT Alain	Université Bordeaux 1
BLUM Jacques	Université Grenoble 1
BOSQ Denis	Université Paris 6
BOUCHITTÉ Guy	Université Toulon
CATTIAUX Patrick	Université Paris 10
COHEN Albert	Université Paris 6
CROUZEIX Michel	Université Rennes 1
DERMENJIAN Yves	Université Aix-Marseille 1
DERRIENNIC Yves	Université Brest
DURRANDE-LABORDE Colette	IUFM Grenoble
FABRE Caroline	Université Nice - IUT
GOLSE François	Université Paris 7
GRAFFIGNE Christine	Université Paris 5
GRANIER-GASSIAT Elisabeth	Université Paris 11
JOLY Patrick	INRIA Rocquencourt
LE GALL Jean-François	Université Paris 6
OPPENHEIM Georges	Université Paris 11
PONTIER Monique	Université Toulouse 3
RIGAL Alain	Université Toulouse 3
THÉRA Michel	Université Limoges
TSYBAKOV Alexandre	Université Paris 6

COLLÈGE B

AKESBI Samir	Université Mulhouse
ASTRUC Thierry	Université Toulon
BERTHET Philippe	Université Rennes 1
BRUNEAU Vincent	Université Bordeaux 1
CATTO Isabelle	CNRS Paris 9
CHAMBOLLE Antonin	CNRS Paris 9
CHAUVEAU Didier	Université Marne la Vallée
CHENIN Patrick	Université Grenoble 1
DE FALGUEROLLES Antoine	Université Toulouse 3
DEBIT Naïma	Université Lyon 1
FABRE Sylvie	ENS Cachan
GAUDRON-TROUVÉ Isabelle	Université Paris 13
GIPOULOUX Olivier	Université Saint-Étienne
GLEYSE Bernard	INSA Rouen
GUIONNET Alice	ENS Lyon
HACHEM Ghias	Université Paris 13
HUARD Alain	INSA Toulouse
LANGLOIS Philippe	Université la Réunion
MAGOULES Frédéric	Université Nancy 1
PETIT Frédérique	Université Paris 6
PHILIPPE Anne	Université Lille 1
SAINT PIERRE Patrick	Université Paris 9
SIMPELAERE Dominique	Université Paris 12
SOULIER Philippe	Université Evry